RÉPONSE À LA LETTRE OUVERTE DU COLLECTIF FRANCAZAL

Bien que le Conseil Général puisse se saisir de toute affaire concernant le Département. Il n'est pas dans ces compétences de préempter un bien appartenant à l'Etat propriétaire de Francazal. Par contre, il est de la responsabilité des élus locaux de prendre position par rapport à tout projet pouvant avoir un impact sur la vie de ses administrés. Par notre candidature, nous nous considérons impliqués dans le projet de reconversion de la base aérienne 101 et à ce titre nous désirons exposer notre position sur le sujet.

Cela fait plus de vingt ans que les habitants de la zone s'attendaient à la fermeture de l'aéroport militaire de Francazal. Le contexte de réduction budgétaire des dépenses militaires, le trafic réduit à des avions à hélices faisait sentir une lente agonie du site. L'annonce il y a deux ans de la fermeture n'a donc pas surpris grand monde dans la région.

Cela fait de nombreuses années qu'on entend parler de la recherche d'un site pour un deuxième aéroport dans la région toulousaine. Il n'est pas rare de rencontrer des panneaux et pancartes en pleine campagne pour dire « Non au deuxième aéroport » car beaucoup de sites ont été envisagés avant d'être plus ou moins abandonnés.

La question est de savoir quel est le besoin d'un deuxième aéroport. Cette question qui paraît légitime ailleurs reste tabou dans la capitale européenne de l'aéronautique. La réponse est « Blagnac est saturé ». Pourtant, chaque année le trafic s'intensifie et les travaux d'agrandissement de l'aéroport s'enchainent. Par opposition, le projet de TGV Paris/Toulouse prend du retard tous les ans.

Cependant l'aéroport militaire de Francazal appartient à l'état. Donc même si les élus locaux faisaient des propositions très intéressantes et il est important qu'ils se positionnent, c'est l'état qui gardera la main sur l'avenir de Francazal. L'enjeu est donc de peser sur la prise de décision de l'avenir du site.

L'Etat voit dans la proposition « aéroport mixte, civil et militaire » une solution simple et rapide de reconversion du site de Francazal. C'est la solution de facilité. Elle n'engendre pas de gros travaux et paraît une suite logique à l'aéroport militaire. Il garde l'accès à la piste sans avoir la gestion complète de l'aéroport. Enfin, elle permet d'éviter la dépolution du site qui peut engendrer des coûts importants en cas de revente du terrain pour des projets autres. Malgré le Grenelle de l'environnement et une volonté médiatiquement affichée, l'écologie s'arrête quand l'argent de l'Etat est en jeu.

Que penser de ce projet quand Air France a fermé sa base de Montaudran il n'y a que quelques années sans que personne ne propose ce type de reconversion ? Est-ce vraiment pertinent de laisser ouverte une piste aussi près d'une zone hautement urbanisée et qui s'intensifie très rapidement ? Rien que du côté de Toulouse/Saint-Simon, trois "quartiers" de 600 à 750 logements ont vu le jour dans les dernières années. Les transports ne suivent pas. la zone est déjà saturée matin et soir. Un aéroport d'affaire ne peut qu'engendrer un trafic de véhicules supplémentaires dans un contexte déjà largement saturé. La solution d'aéroport mixte apparaît comme une solution intermédiaire en attendant la reconversion du site.

Quelle solution pérenne pour l'avenir ?

La région toulousaine s'agrandit et les nouveaux arrivants cherchent à se loger. Le dynamisme de la région fait un appel d'air pour les personnes et les entreprises, ce qui est une bonne chose pour Toulouse et sa région.

Mais il faut que les infrastructures suivent. Il ne faut plus reproduire les erreurs du passé ou le laisser-faire a produit sur Toulouse des situations de crises en terme d'infrastrutures après que de gros quartiers soient autorisés à la construction sans que les écoles, équipements sportifs, les transports et autres ne soient prévus dès le départ. Accueillir de nouvelles populations sans projet global ne peut que dégrader les conditions de vie de tous les habitants.

Avant tout projet de reconversion, il faudra analyser les capacités de la zone en terme de transport, point noir des routes de Saint-Simon, de Seysses et de Basso-Cambo, trouver des solutions alternatives à la voiture pour les trajets domicile/travail des habitants.

L'abandon de l'aéroport de Francazal ferait sauter la « murail » de séparation entre Cugnaux et Toulouse/Saint-Simon. Ceci est une réelle opportunité pour repenser le lien entre nos deux villes. La route de Saint-Simon dissuade les cyclistes les plus courageux de venir s'aventurer vers le terminus du métro à Basso-Cambo. Un réseau bien étudié de pistes cyclables protégées entre Cugnaux/Francazal et Toulouse/Saint-Simon peut faire changer les habitudes de transport.

De même pour les transports en commun. La ligne en site propre du canal de Saint-Martory prévue pour les prochaines années et une refonte des lignes de bus de Cugnaux et Saint-Simon peuvent diminuer les temps de transport de personnes travaillant sur Toulouse et peut faciliter les échanges entre Cugnaux/Villeneuve/Frouzins et Toulouse.

Pour que le trafic routier n'augmente pas de façon non maitrisé, il faut penser la reconversion du site de Francazal à trafic « équilibré ». Pour chaque logement prévu, il faut prévoir les emplois équivalents sur le site. La reconversion doit donc être mixte.

Notre proposition est donc de penser le site de Francazal comme un « Enviropôle », pôle de développement durable. Un lieu de foisonnement environnemental qui irait de l'habitat basse consommation aux entreprises du secteur du développement durable. Une partie friche peut même être prévue pour le développement d'habitats alternatifs de type yourtes, cabannes... L'habitat dans cette friche serait soumis à autorisation pour garantir la sérénité du lieu et favoriser les projets innovants en terme de modes de vie alternatifs.

Pour résumer :

- L'Etat doit assumer ses responsabilité en matière de dépolution du site.
- Il est scandaleux qu'il impose sa solution sans véritable concertation avec la population locale.
- Notre proposition est de valoriser le site dans un objectif d'intérêt général gagnant à long terme.
- Toutes solutions doit prendre en compte la dimension des transports.
- La reconversion du site de Francazal devrait apparaître comme une opportunité au lieu d'un problème à résoudre à court terme.
- Nous souhaitons que la solution retenue prenne en compte l'articulation entre les communes de Cugnaux, Villeneuve, Frouzins et Toulouse.